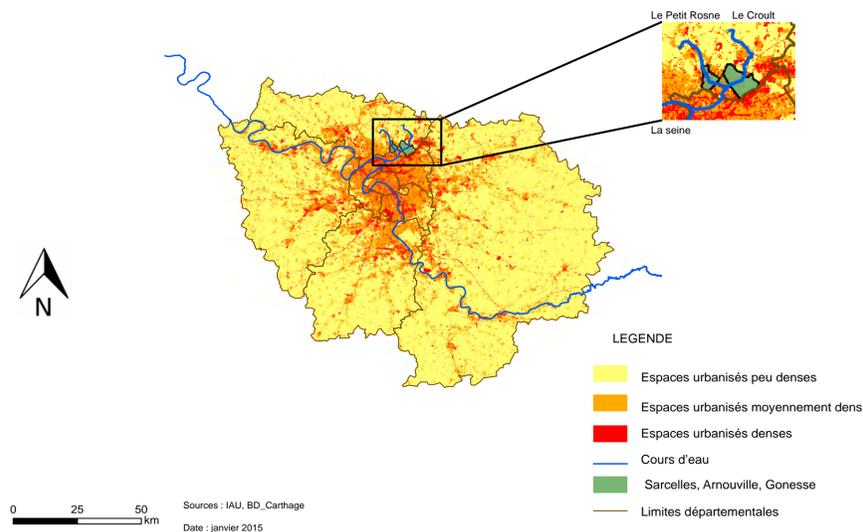


Carte de localisation du Petit Rosne et du Croult en Ile-de-France



Evolution de la réglementation française en matière de gestion des cours d'eau :

- 1964 : Gestion décentralisée de l'eau par bassin
- 1992 : Loi sur l'eau SDAGE/SAGE
- 2000 : Directive Cadre sur l'Eau
- 2006 : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
- 2009 : Loi Grenelle TVB
- 2014 : Loi MATPAM

Comment la requalification des cours d'eau dans ces territoires est-elle traitée afin de permettre une meilleure appropriation par les riverains ?

Des territoires d'enjeux:

- Politique, social, économique, écologique.
- Pression urbain.

Méthodologie : pôles d'étude cartographique, iconographique, documents d'urbanisme, entretiens, banque de données.

I. De l'évolution des cours d'eau aux projets d'aménagements

Carte d'occupation du sol le long du Croult et du Petit Rosne en 1906



1906

Jusqu'au début des années 1940, les cours d'eau faisaient encore partie intégrantes des villages et des villes.

Carte d'occupation du sol le long du Croult et du Petit Rosne en 1946



1946

Dans la deuxième moitié du XXème siècle, le tracé a été chenalisé, puis enterré sous une dalle de béton. Les cours d'eau ont été alors transformés en égouts par leur raccordement aux réseaux d'eaux usées et pluviales.

Carte d'occupation du sol le long du Croult et du Petit Rosne en 2014



2014

L'urbanisation des abords des cours d'eau est très nette. L'extension de la métropole parisienne prend le dessus sur les cultures.

La restauration du Petit Rosne dans le centre de Sarcelles : un projet vitrine

Le retour de la nature en ville :

- Paysages diversifiés
- Promotion de la biodiversité

Un projet réussi qui mêle paysages urbain et naturel.



Le Petit Rosne restauré à Sarcelles
Source : Camille Melin, décembre 2014

La restauration du Croult à Gonesse : une opération paysagère

Une nature artificielle :

- Une végétation non adaptée au milieu
- Un lit bétonné

Un projet répondant davantage à des critères d'aménités et de cadre de vie.



Les berges du Croult restaurées dans l'îlot Durand Raucher à Gonesse
Source : Camille Melin, novembre 2014

Une requalification, trois stratégies différenciées :

L'approche technique du SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique) : application de la DCE, de la LEMA et de la politique de TVB.

L'approche sociale de l'ASSARS (Association Sarcelloise pour la Sauvegarde et l'Aménagement des Rivières et des Sites) : activités ludiques auprès du public sarcellois afin de faciliter la redécouverte du cours d'eau.

L'approche politique des élus répondant aux stratégies propres à leur territoire :

- Sarcelles : répondre aux problématiques de pollutions de l'eau et d'aggravation des crues.
- Arnouville : plaine d'inondation sans fonctionnalités pour le Petit Rosne.
- Gonesse : valorisation du cadre de vie.

III. Malgré les politiques d'aménagement, l'appropriation des riverains reste incomplète

Les usages passés et présents



Lavoir de Saint-Nicolas à Gonesse au début du XXe siècle
Source : Service Archives et Patrimoine de Gonesse



Représentation de l'usage ancien du Croult
Source : Camille Melin, novembre 2014



Travaux d'aménagement du Croult à Arnouville en 1947
Source : Histoires d'eau en Val de France, Communauté d'agglomération du Val de France



L'accès à la ferme pédagogique et la non-visibilité du cours d'eau
Source : Camille Melin, octobre 2014.

Usages passés : moulins, lavoirs, fontaines.

20ème siècle : la canalisation pour palier aux risques sanitaires

Usage présent : récréatif (sentiers aménagés et panneaux historiques du cours d'eau)

Mais une appropriation difficile :

- La ferme : un espace privé
- Le cours d'eau invisible dans le paysage pour le visiteur

Une accessibilité au cours d'eau souvent difficile

Carte d'accessibilité des berges du Petit Rosne et du Croult à Arnouville et Gonesse



Une accessibilité primordiale pour l'appropriation
Mais l'accessibilité au public est souvent impossible : haies, murs, grillages.